

Emargement, Conseil d'école du mardi 12 mars 2019

Prénom	Nom	Qualité	Présent	Absent	Excusé
Noyon	Pascal	Maire			
Anita	Plumart	Adjointe attachée aux écoles			
Maryse	Bernard	Adjointe attachée aux écoles			
Stéphanie	Couvreur	Adjointe attachée aux écoles			
Mathieu	Triquet	Adjoint attachée aux écoles			
Angélique	Lambot	Représentante des parents d'élèves			
Virgine	Evrard Rossignol	Représentante des parents d'élèves			
Denis	Wéry	Représentant des parents d'élèves			
Ronval	Elodie	Représentante des parents d'élèves			
Stéphanie	Renuart	Représentante des parents d'élèves			
Maud	Brulé	Représentante des parents d'élèves			
Angèle	Garbe	Représentante des parents d'élèves			
Alice	Dehen	Professeur des écoles			
Estelle	Durant	Professeur des écoles			
Adèle	Lefèbvre	Professeur des écoles			
Quentin	Lobry	Professeur des écoles			
Plumecocq	Virginie	Professeur des écoles			
Jocelyn	Somon	Directeur et professeur			
Chantal	Naert	Déléguée départementale de l'EN			

Circonscription de Jeumont

NOM DE L'ÉCOLE : groupe scolaire de Felleries

Adresse de l'école : 20 rue des Ecoles 59740 Felleries

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 12 MARS 2018

Etaient présents,

ENSEIGNANTS

Alice Dehen(GS/MS), Estelle Durants(MS/PS/TPS), Quentin Lobry(CP/CE1), Adèle Lefèbvre(CE2/CM1), Jocelyn Somon(CM2 et direction), Virginie Plumecoq

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

- Madame Lambot
- Madame Renuart
- Madame Brulé
- Madame Evrard Rossignol
- Madame Garbe
- Madame Ronval
- Monsieur Wéry

REPRESENTANTS INSTITUTIONNELS

- Monsieur Noyon, Maire
- Membres de la commission des affaires scolaires Madame Plumart, Madame Bernard, Madame Couvreur, Monsieur Triquet
- Madame Chantal Naert, DDEN

Etaient absents excusé(es) : Mme Bernard, Mme Couvreur, Mme Garbe, M. Noyon

Était absent(s) :

Ordre du jour :

- 1) Signature du PV du 6 novembre 2018
- 2) Bilan des actions du projet d'école
- 3) Les actions à venir.
- 4) Présentation du projet d'école 2019/2022
- 5) Le Livret scolaire Unique.
- 6) La sécurité à l'école
- 7) Les fournitures scolaires.
- 8) L'aménagement de la cour de récréation
- 9) L'AEEF : rapport morale, bilan financier et vote du bureau
- 10) Questions diverses des parents d'élèves.

1) Signature du PV du 6 novembre 2018

2) Bilan des actions du projet d'école

- Opération « Cueillons la nature », organisé par le Parc Régional de l'Avesnois. Concerne toutes les classes. Coût 400 €. Financement AAEF 200 € - Mairie 200 € (NB grâce à l'installation de Lilo à l'école, nous bénéficierons d'une remise de 50 €)
- Action « goutte Lilo » - Moteur de recherche pour soutenir et aider financièrement des actions (cueillons la nature, un fruit à la récré...). A chaque recherche faite sur internet, on collecte des gouttes ; 3 centimes d'euro sont reversées à l'association de son choix. Un concours est également mis en place ; plus il y aura d'enfants inscrits, l'école pourra gagner des lots.
Pour cela il suffit d'installer Lilo sur son ordinateur, cela ne changera rien pour vos recherches Google, Lilo est rattachée à Google. De plus, il faut remplir et conserver le papier qui vous a été donné par votre enfant, celui-ci servira d'attestation comme quoi vous l'avez bien installé.
- Classe de neige CM1/CM2. L'ambiance a été très bonne, les activités étaient de qualité (ski, muching, visite de l'asinerie, veillées pisteur et faune/flore, visite de la fromagerie, randonnée raquettes). Cette année 4 accompagnateurs, beaucoup plus confortable même si la classe de neige reste rythmée et fatigante pour les enfants et les adultes.
Coût 13102.75 € soit 569.70€ par élève.
A la base le coût avait été estimé à 550 € mais comme la SNCF « Rhône/Alpes » refuse dorénavant les groupes, les élèves ont dû prendre le bus de Lyon à Saint Jean d'Arves ce qui explique ce surcoût, qui a été payé par l'AAEF.
Financement 3450 € Commune – 2340 € Amicale – 6900 € Parents – 103,10 € vente de brioches –

Des questions pourraient être soulevées : le coût de la classe de neige est de plus en plus important, et à l'heure où l'on parle de la transition écologique, faut-il dans le temps maintenir une classe de neige (par exemple la fabrication de la neige artificielle est de plus en plus fréquente et a un impact négatif sur l'écologie) ou organiser la classe dans un lieu plus proche ? ...

Également, ne serait-ce pas idéal d'organiser des actions sur 2 ans pour pouvoir financer la future classe ? (Neige, mer, Moyen-Âge...).

L'Amicale Laïque des Ecoles maternelles et élémentaires rappelle qu'elle est ouverte à tout parent désireux de donner une aide, même ponctuelle, qui serait la bienvenue. N'hésitez pas à vous rapprocher de Clothilde Pétus (maman Sybille).

- Expositions et marché de Noël sur l'Océanie, l'Asie. La fréquence des visites est bonne. Pour les parents qui n'ont pas pu venir, les travaux des enfants seront visibles lors de la fête de l'école.
- Spectacle de Magie très bien accueilli par les enfants ; spectacle artisanal et très intéressant.
Coût 440,44 € - 200 € Amicale – 240,44 AAEF -
- Goûter de Noël, pour toutes les classes. Cette année, il était un peu désordonné ; des parents ont été mécontents qu'un chocolat chaud n'ait pas été servi. Mais vu l'heure du goûter, il est plus gérable et logique de servir un jus de pomme. De plus, c'est le jus fabriqué par les enfants et c'est intéressant et valorisant qu'ils boivent leur propre fabrication.
Un petit bémol pour la fraîcheur de certaines brioches et de ce fait un gaspillage alimentaire... La mairie en prend bonne note.
- Escrime 765 € pour toutes les classes. L'AAEF a financé la totalité.
- La piscine – activité obligatoire dans la scolarité –

3) Les actions à venir.

- Cueillons la nature : plantation d'arbres fruitiers le 18 mars, à l'école maternelle et au camping (les arbres de la primaire y sont mis en jauge en attendant de pouvoir les réunir dans le futur jardin).
- La soirée Cabaret le 29 mars sur les thèmes de l'Asie et de l'Afrique. Le prix de l'entrée a été fixée à 2 € - Entrée gratuite pour les mineurs – Cette soirée n'est ouverte qu'aux parents, enfants, frères et sœurs compte tenu de la taille de la salle des fêtes.
Il y aura sur place une petite restauration, un programme de réservation va être transmis aux parents. Les bénéfices des entrées seront pour l'école et les bénéfices de la restauration seront pour l'Amicale.
- Les voyages de fin d'année :
 - ⇒ Pour la maternelle « Safari » au zoo de Maubeuge,
 - ⇒ Pour le cycle 2 – CP-CE1-CE2 – Visite du tri postal et de la gare Saint Sauveur à Lille – Déplacement en train.
 - ⇒ Pour le cycle 3 – CM1-CM2 – Allumage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, vue des Champs Elysées.Etant donné que ce voyage aura lieu le vendredi 31 mai, dans la période du pont de l'Ascension, une autorisation des parents sera demandée. Cette journée sera rattrapée plus tard, les enfants n'iront donc pas à l'école.
La semaine des Maths : une énigme par jour choisie par l'enseignant – Concours Koala, Mathador, Calculatrice.
Chorales : CP, CE1, CE2 : les enfants et leurs enseignants présenteront les chants lors de la fête de l'école.
Les CM1/CM2 iront au Bastion le 7 juin avec d'autres écoles pour chanter pour le concours « Machu Pichu ».
- La fête de l'école : elle aura lieu le 22 juin sur le thème « Voyage à travers le monde » -
Un appel est lancé aux parents pour la création et l'organisation des jeux lors de la kermesse. Les jeux devront être en lien avec le thème et suivre une trame. Également, il a été demandé à l'Amicale que le repas soit dans le thème de la fête ; un plat par exemple d'Amérique du Sud, le Chili Con Carné ; à étudier.
Le spectacle : une danse minimum par classe – Exposition sur l'Amérique du Sud – Les autres objets des enfants viendront agrémenter les stands « cuisine du monde », dans la salle des fêtes.
A ce propos, les parents volontaires pour tenir un stand sont les bienvenus, ils peuvent se rapprocher de l'enseignant de leur enfant.
- Sortie dans le parc de l'hôpital de Liessies : A suivre

4) Présentation du projet d'école 2019/2022

Voici la synthèse des axes prioritaires avec les objectifs :

- **Améliorer le langage écrit et oral :**
 - Enrichir le vocabulaire des élèves
 - Favoriser la prise de parole et l'écoute dans diverses situations en restant dans le contexte.
 - Développer les situations de prise de parole et d'écoute
 - Diversifier les situations d'écritures afin de communiquer aux autres
- **Favoriser et consolider la continuité et l'organisation des enseignements**
 - Rendre cohérentes les pratiques éducatives pour plus d'efficacité.
 - Harmoniser les pratiques éducatives
 - Garantir la continuité entre l'école maternelle et l'école élémentaire
- **Mieux comprendre le sens de l'école**
 - Valoriser les réussites des élèves
 - Savoir vivre ensemble
- Accompagner l'élève dans son développement cognitif afin de favoriser la réussite de tous les élèves
 - Améliorer l'attention, la concentration, la mémoire et la capacité d'abstraction des élèves
 - Respecter des règles et d'autrui
 - Encourager l'esprit d'initiative et d'autonomie

Encourager la réflexivité

5) Le Livret scolaire Unique.

Il suit votre enfant depuis le CP jusqu'à la 3^e.

Ce livret sera disponible en ligne. Un mini guide pour les parents sera distribué très prochainement. 3 possibilités existent pour créer votre compte. La 1^e est l'auto-inscription par SMS, la seconde est la connexion par FranceConnect et enfin si ces deux possibilités sont impossibles pour certaines familles, il faudra faire alors une demande au directeur afin qu'il active votre compte. Vous recevrez alors un courrier de notification avec Id et Mp. Le dossier « papier » existera encore cette année.

6) La sécurité à l'école

Une visite de prévention a été faite le lundi 3 décembre par la commission hygiène et sécurité. Cette visite avait pour but de promouvoir la prévention des risques professionnels.

Voici les risques principaux qui ont été identifiés : le stockage de matériel sur les armoires et étagères, pas d'inventaire des produits dangereux et leur stockage, la température excessive dans les locaux, le nombre importants de multiprises, la circulation encombrée dans les classes.

Un premier rangement aura lieu en maternelle et élémentaire le mercredi 3 avril.

Incendie : deux exercices ont été réalisés. Aucune remarque sur les exercices. A noter un dysfonctionnement de l'alarme incendie inutilisable depuis l'exercice. Cela a été signalé en mairie.

7) Les fournitures scolaires.

L'exercice 2018 s'est terminé par un excédent de 816,57€. Cet excédent ne sera pas reversé sur le budget 2019.

Le budget 2019 a été amputé de 478.50€ par une facture de photocopie supplémentaires pour laquelle M Somon avait fait une réclamation en date du 26 novembre 2018. M Somon n'a jamais eu de nouvelles de la part de la société Rex Rotary et n'a jamais rencontré de responsable. En effet, M Somon n'est pas le contractant. Un rendez-vous sera pris avec le responsable Rex rotary en présence du Maire et de Monsieur le Directeur afin d'évoquer et de résoudre cette situation.

8) L'aménagement de la cour de récréation

Monsieur Le Maire a demandé à l'équipe pédagogique de l'informer quant à l'aménagement de ladite cour. Il a été demandé au conseiller pédagogique en sport une aide afin de définir les tracés et les aménagements possibles. Il viendra le lundi 25 mars 2019.

9) L'AEFF : rapport morale, bilan financier

L'AEFF est une association qui a pour but la gestion de l'argent à l'école.

Ses bénéfices cette année :

349 € pour les photos scolaires,

686,59 € pour la vente de chocolats,

103,10 € pour la vente des brioches de Noël.

Les comptes

A la fin de l'exercice 2018, 7 834.98€ sur le compte chèque et 2 572.34€ sur le livret A.

A ce jour, 1 224.14€ sur le compte chèque et 725,73 € sur le livret A.

En caisse : 102.93

10) Questions diverses des parents d'élèves.

- Des parents ont demandé de les prévenir à l'avance s'il y avait grève. Il est rappelé que l'équipe n'est pas tenue d'informer les parents. Seule la hiérarchie doit l'être deux jours avant. Si l'équipe prévient c'est par bienséance. Il est également rappelé qu'en cas de grève, c'est à la mairie de prévoir un lieu d'accueil pour les enfants. La mairie a d'ailleurs reçu un fax de l'inspection Académique rappelant cette obligation.
- Il a été demandé à M.Lobry d'utiliser Classroom pour les devoirs. Celui-ci a expliqué avoir un manque de temps pour s'y consacrer (n'oublions pas qu'il a une grande distance de l'école à son domicile) mais que bien

entendu, les parents peuvent venir le voir pour récupérer les devoirs ou cahiers. Il est également mentionné qu'il est bon pour les enfants d'écrire leurs devoirs, c'est un bon entraînement !

- Des parents trouvent qu'il n'y a pas assez de devoirs pendant les vacances. Les vacances sont faites pour se reposer et logiquement les devoirs écrits sont interdits. Bien entendu les parents peuvent d'eux-mêmes donner des exercices supplémentaires à leur enfant. Il a été également soulevé que les devoirs créent des inégalités et contribuent à creuser des écarts entre les enfants car tous les élèves ne les font pas. Des parents voulaient savoir pourquoi ne pas avoir connaissance des intervenants dans les classes. L'équipe rappelle que c'est la liberté pédagogique de l'enseignant de mettre en place des actions et que les interventions dans la classe pendant le temps scolaire sont de ce ressort. C'est aux enfants d'informer leurs parents en racontant leur journée.
- Où en est l'idée de mettre la rue en sens unique, les stationnements mi-chaussée, mi-trottoir, la déviation des véhicules imposants... ? La mairie répond que c'est en cours de discussion mais qu'il existe des divergences entre les conseillers municipaux...

Pour le stationnement, les parents d'élèves remercient la mairie d'avoir fait intervenir les gendarmes. Les parents se garent beaucoup mieux. Pourvu que cela dure dans le temps...

La discussion amène à se poser des questions... Pourquoi ne pas mettre en place, pour le problème de stationnement, des alternatives ? Un pédibus, un cyclobus (vélo collectif). Monsieur Somon insiste sur le fait que ce projet doit être soutenu par la mairie et par les parents d'élèves. Pourquoi ne pas demander l'avis des parents d'élèves, des habitants de la commune, les premiers concernés ?

- La future école : Comme pour l'idée d'un sens unique, pourquoi ne demande-t-on pas les idées, les avis des parents d'élèves ? Ce sont les personnes les plus concernées. Pourquoi ne pas organiser une réunion de concertation avec les représentants des parents d'élèves ?